

Chambers

L'ELEVAGE DOMESTIQUE

DES

ANIMAUX A FOURRURE

DANS LA

PROVINCE DE QUEBEC

EXPOSÉ

Des meilleures méthodes touchant la reproduction des
renards et l'élevage domestique des
autres animaux à fourrure.

Par E. T. D. CHAMBERS

(Traduit de l'anglais)

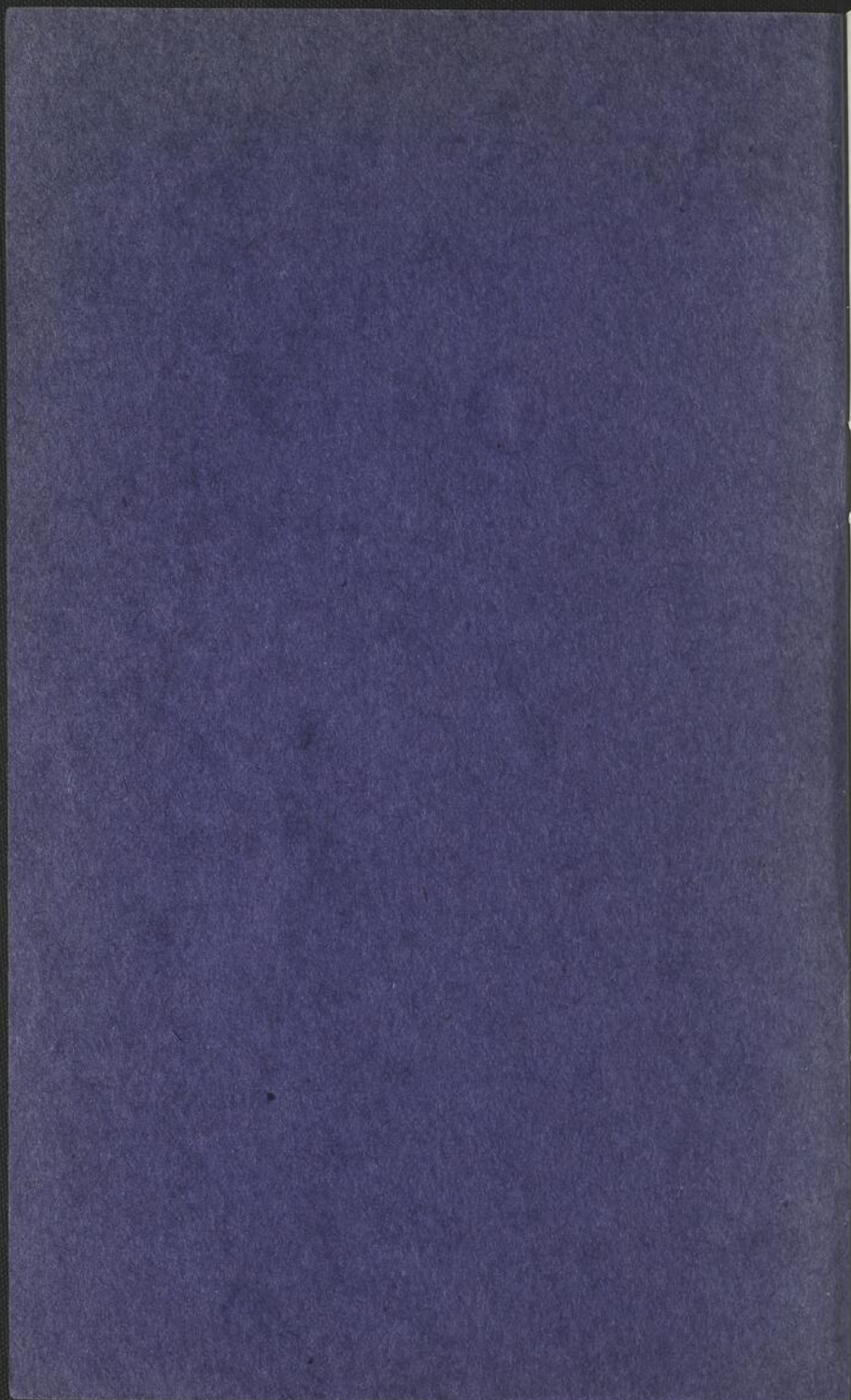


Publié avec l'autorisation de

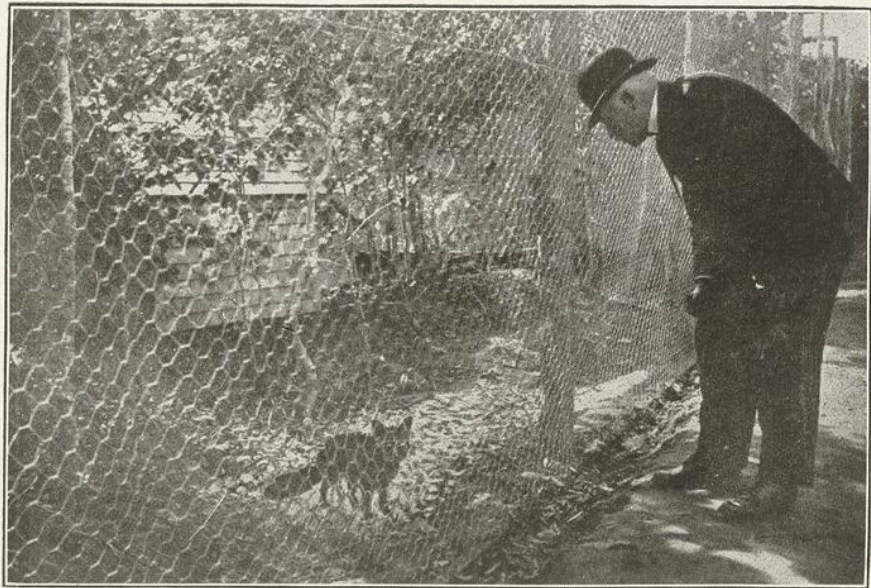
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT,

Ministre de la Colonisation, des
Mines et des Pêcheries.

QUEBEC, 1920.







LE RENARD NOIR DANS UN PARC D'ELEVAGE A SUMMERSIDE, I. P.-E.—Montrant le genre
d'enclos et la docilité du renard avec les personnes qu'il connaît.
Avec la bienveillante permission de Mme R.-G. Strathie, Charlottetown, I. P.-E.

L'ELEVAGE DOMESTIQUE

DES

ANIMAUX A FOURRURE

DANS LA

PROVINCE DE QUEBEC

EXPOSÉ

Des meilleures méthodes touchant la reproduction des
renards et l'élevage domestique des
autres animaux à fourrure.

Par E. T. D. CHAMBERS

(Traduit de l'anglais)



Publié avec l'autorisation de

L'HONORABLE J.-E. PERRAULT

Ministre de la Colonisation, des
Mines et des Pêcheries.

QUEBEC, 1920.

126442

L'ELEVAGE DOMESTIQUE DES ANIMAUX A FOURRURES

DANS LA
PROVINCE DE QUEBEC

Les animaux à fourrure diminuent sans cesse, excepté dans les régions de l'extrême nord, tandis que la demande des fourrures de haut prix et de qualité supérieure va toujours en augmentant.

Dès les débuts, la traite de la pelleterie a été l'une des sources principales du commerce, et l'un des facteurs les plus puissants de la découverte et de l'exploration de ce pays. Elle rapporte aujourd'hui une valeur annuelle de plusieurs millions de dollars. La chasse est si active que le nombre des animaux à fourrure décroît graduellement et que quelques espèces sont déjà presque éteintes.

Pour conserver les variétés précieuses et rencontrer la demande toujours croissante de marchandises de bonne qualité, le seul moyen qui se suggère semble être le recours à l'élevage des animaux sauvages en

captivité, en suivant les mêmes procédés que pour l'élevage des animaux domestiques.

L'élevage des animaux à fourrure n'est déjà plus à l'état d'expérimentation, au moins en ce qui regarde le renard, le vison, la bête puante, et le rat musqué, et à moins de les élever en captivité et en grand nombre, ces animaux ne pourront survivre, dans un avenir rapproché, aux opérations des trappeurs et des négociants.

La province de Québec est plus favorablement située pour l'élevage des animaux à fourrure que les autres provinces qui sont plus à l'Est, car la peau des animaux de valeur n'atteint son plein degré de perfection que dans les climats très froids. Un naturaliste distingué, M. Ernest Thompson Seton, disait à ce sujet, dans une lettre récente :

“C'est une industrie qui, somme toute, intéresse le Canada plus que toute autre partie de l'Amérique, car pour que la fourrure atteigne une condition parfaite, il faut que les animaux, tant à l'état sauvage qu'en captivité, soient élevés dans un climat froid. Il y a de merveilleuses chances de succès dans cette entreprise. Je crois que d'ici à dix ans tout cultivateur canadien-français entreprenant aura près de sa grange une petite annexe dans laquelle il nourrira, avec des déchets, des animaux à fourrure qui doubleront son revenu. Il va sans dire que l'ancien système consistant à élever les animaux à fourrure sur une île ou sur une grande étendue de terrain, clôturé à cette fin, a été mis de côté. La vraie manière est de les garder dans des cages en donnant à tous et chacun une attention particulière. C'est donc un travail que le cultivateur canadien peut faire. Le terrain requis est de peu d'étendue.”

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler ici les noms de certains éleveurs qui ont eu le plus de succès et dans des conditions moins avantageuses que dans la province de Québec.

L'Hon. Chs-A. Dalton, de Tignish, I.P.-E., fût un des pionniers de cette industrie dans laquelle il a amassé une grande fortune.

Commencant avec deux renards noirs, il y a une vingtaine d'années, il a réalisé un profit net de \$42,000 dans un an; et en 1912, il organisait une compagnie à fonds social, au capital de \$600,000, qui se portait acquéreur du stock et de l'établissement.

Il n'y a que quelques années, M. James Tuplin, de Black Bank, I.P.-E., a vendu son parc de renards argentés pour un montant de \$250,000; les animaux ont été transportés au Nouveau-Brunswick. Plusieurs autres fortunes ont été réalisées dans cette industrie, tant au Nouveau-Brunswick qu'à l'Île du Prince-Edouard.

Dans notre province, on a atteint de magnifiques résultats dans l'industrie de l'élevage des renards; notons les établissements de M. Johann Beetz, de la Baie de ce nom, sur la Côte Nord; MM. Holt, Renfrew et Cie, de Québec; Alex. Bastien, de Loretteville; The Beaver Brook Silver Black Fox Farm, Bourg-Louis; The Huron Silver Black Fox Farm, Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette; The Hudson Bay Black Fox Company, Sainte-Catherine, P. Q.; et MM. J.-C. Calhoun et Geo. Richmond, de Gaspé. Le parc de M. Johann Beetz est évalué à \$200,000.

Une tentative d'élevage du vison a été faite dans l'Île du Lac Chaud, comté de Labelle. Ce parc, exploité par la compagnie zootechnique de Labelle, était situé

à 115 milles de Montréal. Monsieur J.-M. Marcotte, 61 rue Saint-Gabriel, Montréal, était le secrétaire de cette compagnie, et M. A.-D. Désormeaux, de Macaza, P. Q., en était le gérant local.

Plusieurs autres particuliers projettent l'établissement de fermes pour l'élevage de la bête puante et du rat-musqué, tandis que quelques-uns se livrent déjà à l'élevage des renards rouges, dans différentes parties de la province de Québec.

Ceux qui n'ont pas d'expérience en cette matière et qui désireraient se livrer à l'élevage des renards feraient bien de considérer, d'abord, s'il ne serait pas plus prudent de faire des essais d'une année avec des renards rouges, même dans le cas où on aurait les ressources suffisantes pour commencer avec une paire de renards noirs ou argentés, au prix de \$500 à \$2,500. Car il ne faut pas oublier que la différence entre un renard noir ou argenté et un renard rouge n'est que superficielle; c'est une différence de couleur seulement; ils ne forment pas réellement des espèces différentes; les habitudes, le traitement, la nourriture et les soins à donner à l'animal sont les mêmes, que le poil soit rouge ou noir.

Comme question de fait, il y a quelques profits à faire dans l'élevage des renards rouges. Une bonne peau, dans le temps des hauts prix, valait \$40.00; mais elle vaut moins actuellement; à l'automne de 1920, elle se vendait \$12.00.

Toutefois, si l'on considère que l'entretien d'un renard coûte quelques sous par jour, on constatera que l'élevage de ces animaux paie plus, parfois, que celui des moutons et des porcs.



Jeune renard noir argenté et son gardien, à l'entrée du parc de la Gaspé Fur Farmers, Ltd.

Je ne vois pas pourquoi la province de Québec ne posséderait pas les plus grands et les plus riches parcs à renards du monde. Des milliers d'acres de terre peuvent être consacrés à cette industrie, et c'est un fait bien connu que les peaux possèdent d'autant plus de corps et de lustre que les animaux viennent de plus loin dans le nord. A l'heure actuelle on prétend que les peaux les plus riches de renard noir ou de renard argenté proviennent de bêtes élevées en captivité dans l'île du Prince-Edouard, mais c'est plutôt affaire d'hérésie, car il y a lieu de croire que les plus précieux des animaux qui ont fait souche dans cette île venaient de la province de Québec. Une industrie établie dans le Nord de la province avec des sujets de bonne race produirait une fourrure non-seulement égale, mais supérieure à celle que l'on trouve aujourd'hui dans cette île.

PROTECTION DE L'INDUSTRIE

La Législature a pris les moyens d'assurer la protection des renards et des autres animaux à fourrure tenus en captivité, en adoptant, à la session qui s'est terminée le 21 décembre 1912, le projet de loi proposé par l'Hon. Chs-R. Devlin, laquelle décrète ce qui suit:

“Loi concernant les renards et autres animaux à fourrure gardés en captivité. (3 Geo. V, ch. 45)

[Sanctionnée le 21 décembre, 1912.]

ATTENDU que certaines personnes dans la province de Québec se livrent à l'industrie de l'élevage ou de la reproduction des renards et autres animaux à fourrure tenus en captivité;

Attendu qu'il est désirable d'encourager cette industrie, tant à cause de la diminution de nos pelleteries les plus riches, qu'à cause de la grande source de profits que cette industrie a donnés dans quelques-unes des provinces soeurs ;

Attendu qu'il est essentiel, pour réussir dans l'élevage de ces animaux en captivité, qu'ils soient protégés contre l'approche des étrangers ou d'autres personnes que leur propriétaire ou leur gardien ;

En conséquence, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

1. Est coupable d'une offense et passible de la pénalité ci-après édictée quiconque, dorénavant, dans toute partie de la province, sans le consentement du propriétaire ou du gardien d'un "ranch" ou d'un enclos où des renards ou d'autres animaux à fourrure sont gardés en captivité pour l'élevage, s'approche ou s'introduit sur les terrains privés du propriétaire ou des propriétaires des dits animaux, à moins de vingt-cinq verges de distance de la clôture ou de la palissade extérieure dans laquelle se trouvent situés les parcs et les tanières de ces animaux, et sur laquelle clôture ou palissade des avis interdisant l'entrée sur les dits terrains sont affichés de manière à être bien visibles à la dite distance d'au moins vingt-cinq verges. Cependant, le fait, pour un voisin propriétaire ou occupant d'approcher à telle distance dans l'exécution de travaux reconnus ou imposés par la loi ou les règlements municipaux ne constitue pas une offense.

2. Toute personne trouvée coupable d'une infraction à la section 1 de la présente loi est passible d'une amende de cinquante piastres au plus, ou de cinq piastres au moins, et, à défaut de paiement de l'amende

et des frais, d'un emprisonnement pour un terme de trois mois au plus, ou d'un mois au moins.

3. Est coupable d'une offense et passible de la pénalité ci-après décrétée, quiconque, en tout temps, dorénavant, dans une partie quelconque de la province, sans le consentement du propriétaire ou du gardien de tout enclos dans les limites duquel sont gardés, pour la reproduction, des renards ou des animaux à fourrure, et sur la clôture extérieure duquel sont affichés des avis, défendant de passer dans les enclos où sont gardés les dits animaux, et parfaitement distincts à une distance d'au moins vingt-cinq verges, passe en dedans de la clôture de cet enclos ou l'escalade, la brise ou s'y fraye un passage, afin de pénétrer dans le dit enclos, ou avec toute autre intention.

4. Toute personne trouvée coupable d'une infraction à la section 3 de la présente loi, est passible d'une amende de cent piastres au plus, ou de cinquante piastres au moins, et à défaut de paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement de six mois au plus, ou de deux mois au moins.

5. Tout gardien peut tuer un chien errant ou aboyant dans les environs de tout enclos dans lequel sont gardés, pour la reproduction, des renards ou autres animaux à fourrure, ou troublant autrement les dits animaux, pourvu que le chien ainsi tué ne soit ni muselé ni accompagné de son maître ou d'une autre personne chargée d'en prendre soin.

6. Toute infraction à l'une des dispositions de la présente loi est punissable sommairement, sur poursuite intentée devant un juge de paix, ayant juridiction dans le district où l'offense a été commise.

7. Les dispositions de la partie xv du Code criminel,

concernant les convictions sommaires, s'appliquent à toutes les poursuites intentées, instruites et jugées en vertu de la présente section, à moins d'incompatibilité.

8. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

LE CHOIX D'UN EMPLACEMENT

Dans le choix de l'emplacement d'une ferme ou parc destiné à l'élevage du renard, il est bon de ne pas s'établir dans les limites ou dans le voisinage d'une cité ou d'une ville, ou même d'un petit village où les renards pourraient être troublés par les visiteurs, car alors ils deviennent agités et défiants, et ne rapportent pas aussi bien. Les renards n'ont besoin que de peu d'espace, et quelquefois ils se trouvent bien dans des enclos de pas plus de quarante pieds carrés. On en a élevés avec succès dans des étables ou autres bâtisses de petites dimensions; mais pour obtenir une fourrure riche et épaisse et atteignant un maximum de valeur, il faut que l'animal grandisse en plein air, et que la nature seule lui donne la chaleur dont il a besoin. Les enclos peuvent être placés à quelques verges seulement de la maison du fermier, ou même, si l'on a le soin de ne pas recevoir les visiteurs, dans un endroit tranquille près d'un village.

Une étendue de cinq acres suffit amplement pour conduire des opérations sur une grande échelle, mais deux acres répondront aux besoins dans la plupart des cas, sauf pour les vieux établissements. Une demi-acre accommodera bien six paires de renards, ce qui est tout-à-fait suffisant pour débiter dans une entreprise de ce genre. Le choix du terrain peut dépendre des circonstances, mais l'on doit s'efforcer d'en choisir un sur lequel se trouvent quelques arbres ou des arbris-

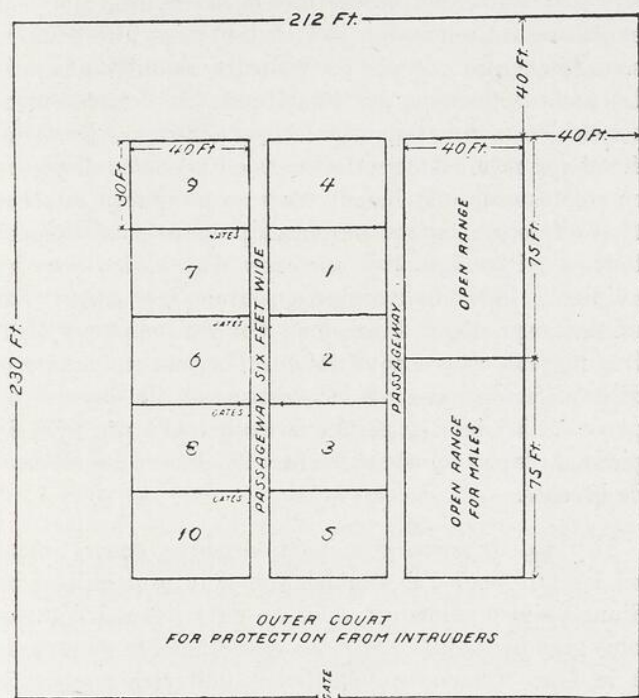
seaux. Ceux-ci fourniront aux animaux en même temps que de l'ombre, l'illusion d'une plus grande sécurité en les soustrayant à la vue ; mais ces arbrisseaux ne doivent pas être trop élevés ni se trouver trop près de la clôture, car les animaux pourraient en profiter pour sauter en dehors de l'enclos. On s'est servi de terrains absolument déboisés avec assez de succès, comme aussi dans d'autres cas on a utilisé des enclos placés dans des bois épais. Les deux extrêmes sont à éviter, mais il vaut mieux avoir un grand nombre d'arbres que de ne pas en avoir du tout. Pour des fins de propreté on doit prendre de préférence un terrain sablonneux quand il est possible de le faire.

ENCLOS ET INSTALLATION

On se sert généralement pour les enclos à renards de clôtures ou treillis faits en broche de différentes grosseurs. Le fil No 16, galvanisé, est assez fort, mais n'est pas aussi durable que le No 14. La maille ne doit pas avoir plus de 2 pouces, car les jeunes renards sont capables de se faufiler à travers une ouverture de 3 pouces carrés. La clôture doit avoir environ 10 pieds de hauteur, et être enfoncée à deux pieds dans le sol, tandis qu'au sommet on doit la laisser surplomber deux pieds vers l'intérieur, pour empêcher les animaux de s'échapper en grimpant. La partie enfoncée dans le sol doit être tournée un pied ou plus vers l'intérieur, et des pierres plates placées à l'extrémité pour empêcher que les bêtes ne s'évadent en creusant.

L'expérience démontre que cette précaution est absolument nécessaire, car, comme les renards ne cherchent à fuir qu'en creusant au pied de la clôture, tout danger est suffisamment prévenu en repliant simplement le fil dans le sol. L'emploi de pierre, du reste, constitue

une dépense additionnelle bien minimée. Le treillis qui s'avance vers l'intérieur est facilement ajusté sur des pièces fixées au sommet des poteaux. Cette précaution est essentielle, car les renards sont d'habiles grimpeurs, et, en hiver, la neige diminue souvent la distance du sol à la hauteur de la clôture. La disposition des compartiments dépendra nécessairement des circonstances, mais



le plan général, applicable dans la majorité des cas, ne doit pas trop différer de celui que nous venons d'indiquer dans le diagramme ci-dessus. On représente sur ce plan un espace destiné à une grande cour extérieure, qui isole les petits enclos dans lesquels les renards sont réellement gardés. La cour extérieure indiquée dans la

gravure n'a que 40 pieds de largeur, mais on pourrait bien la faire plus large, car le but à atteindre n'est pas autant d'accroître la sécurité des enclos que d'empêcher les curieux ou les animaux errants d'effaroucher les renards. Comme ceux-ci sont susceptibles de s'exciter rien qu'à la vue de personnes ou d'animaux, même placés à distance, il est préférable que cette cour contienne, si c'est possible, des broussailles et des arbres. La cour extérieure est tenue sous clef, et les enclos intérieurs ne sont fréquentés que par les visiteurs réguliers auxquels les renards finissent par s'habituer. Si l'emplacement est suffisamment tranquille la cour extérieure peut être étroite, et même dans certains cas on peut s'en dispenser complètement, sans danger, mais on ne saurait attacher trop d'importance aux moyens à prendre pour éloigner tout ce qui pourrait être une cause d'excitation pour les animaux. Souvent ces enclos peuvent être situés dans un pâturage clôturé lui-même. On peut employer d'autres moyens encore pour obtenir l'isolement, comme la disposition de haies ou la construction de clôtures en planches, à joints serrés, d'une hauteur d'à peu près six pieds et placées immédiatement à l'extérieur des clôtures de broches.

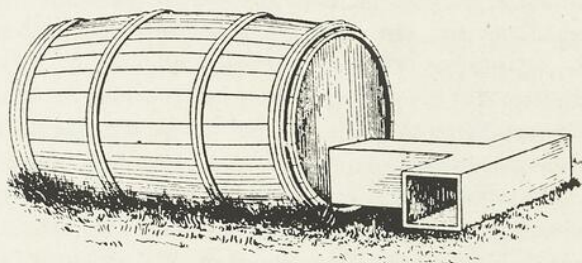
Il y a deux sortes d'enclos intérieurs; généralement on les fait pour l'accommodation d'un seul animal ou d'une paire d'animaux; mais on en fait aussi d'autres plus grands destinés à un plus grand nombre de renards à la fois. Chaque compartiment doit être pourvu de portes arrangées de manière à pouvoir déplacer les animaux facilement. Si l'on commence avec une paire de renards seulement, deux petits compartiments suffiront. On pourra graduellement en ajouter d'autres à mesure que le besoin s'en fera sentir, tout en ne s'écartant pas d'un plan d'ensemble permettant d'opérer toujours avec

méthode. Les petits compartiments doivent avoir au moins 30 pieds carrés. Ceux indiqués dans le diagramme ont 30 pieds et les plus grands 75 pieds sur 40. Les passages donnant accès à tous les compartiment doivent avoir entre 4 et 6 pieds de largeur. Il y aura dans chaque compartiment une cabane ou un abri quelconque, car, bien que les renards se creusent souvent des gîtes eux-mêmes dans le sol, ils s'accoutument généralement avec aisance aux abris artificiels. Ces abris affectent ordinairement la forme et les dimensions des chenils, soit de 4 à 5 pieds carrés, sur 2 à 3 pieds de hauteur, avec une entrée de 6 pouces carrés. Une petite porte à pivot ou à coulisse de 8 pouces carrés, donnant accès au gardien, peut être ménagée à l'arrière de la cabane, mais cette ouverture est rarement requise, et si elle n'existe pas, il n'y en a que moins d'occasions de déranger la femelle au moment critique. Ces petits logements peuvent encore admettre d'autres formes, bien que toujours faits de façon à empêcher la lumière de pénétrer. On peut se servir de barils ou de boîtes auxquels sont attachés des conduits d'une longueur d'à peu près deux pieds, avec un coude simple ou double. Les abris ainsi construits ressemblent assez aux gîtes que les renards se creusent eux-mêmes, mais il est douteux qu'ils leur soient préférables. On n'a pas à s'inquiéter de la litière pour ces boîtes, car les vieux renards s'en passent ou trouvent ce qu'il leur faut dans les rebuts de l'enclos. (Voir page 18).

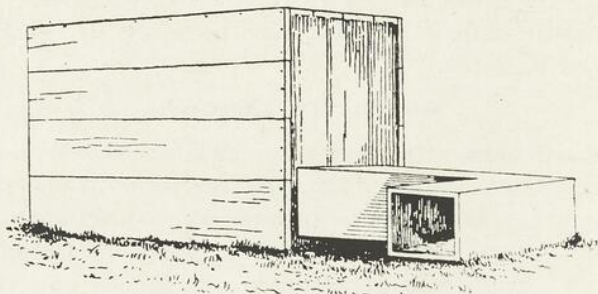
MOEURS ET ELEVAGE

Les renards atteignent leur maturité à l'âge d'un an et quelquefois avant. Ils n'ont des petits qu'une fois par année, et les mois de février et de mars sont les mois du rut, c'est-à-dire le temps propre à l'accouplement. La période de gestation est d'à peu près cin-

quante jours. Il s'en suit que les petits naissent aux mois d'avril et de mai. Le nombre de la portée varie de deux à huit; la portée moyenne provenant d'animaux adultes est de cinq. A l'état sauvage les renards sont monogammes. Le mâle n'a qu'une compagne, au moins, il n'en a qu'une par saison, et, pendant que les petits profitent, il s'occupe volontiers de trouver la nourriture nécessaire. En captivité, cependant, on a quelquefois accouplé, avec succès, un mâle à deux et même trois femelles. Dans certains cas, cela peut être désirable, si le succès de la ferme est déjà assuré, et ne présente pas d'inconvénient; mais dans les débuts, il est



préférable de manoeuvrer les animaux par paire seulement. Il est aussi possible, ainsi qu'on l'a constaté, de laisser le mâle et la femelle ensemble pendant toute l'année sans mauvais résultats, mais il vaut beaucoup



mieux les tenir séparés, excepté, cela va de soi, durant la saison de l'accouplement. On peut les accoupler en décembre ou janvier et les séparer en mars ou avril. On doit continuellement tenir les femelles dans les petits enclos et leur enlever les jeunes dès qu'ils sont sevrés. Les mâles ne sont pas querelleurs si on leur donne à manger régulièrement, si ce n'est dans la saison du rut; on peut par conséquent leur permettre de courir ensemble durant la plus grande partie de l'année dans les grands enclos. Le but de la séparation des sexes n'est pas, comme plusieurs le supposent, d'empêcher le mâle de tuer les petits, car, à moins qu'il ne souffre de la faim, il est plutôt d'un bon naturel, et on l'a vu franchir de hautes clôtures pour procurer quelque chose à manger à sa progéniture. Mais sa présence nuit souvent à la femelle pendant la gestation et peut donner lieu à l'avortement; il l'excite mal à propos après la naissance des petits, et lui fait traiter ceux-ci avec une violence qu'ils ne peuvent endurer.

M. Frank-L. Tuplin, de l'Ile du Prince-Edouard, s'en tient à la méthode suivante dans le maniement de ses animaux reproducteurs:—"Le mâle et les femelles doivent être mis ensemble aussitôt que possible en octobre, de manière à les familiariser d'avance. Cela peut en effet prendre des semaines pour habituer deux renards étrangers l'un à l'autre, à la vie commune. Les choses peuvent se passer autrement, mais c'est la règle générale. Ils courent ensemble tout l'hiver et doivent être convenablement pourvus d'une nourriture variée: viande, poisson, etc.; mais pas de pommes de terre, ni de rats; il est bon de leur donner des croûtes de pain une fois par semaine, par exemple. Tous les jeunes reproducteurs doivent être bien nourris, mais non à satiété. La peau d'un renard gras, il est vrai, se vendra

toujours bien à Londres, mais si les femelles sont trop abondamment pourvues leurs chances d'avoir des petits sont moins grandes, et c'est également mauvais pour les reproducteurs. Dans le mois de mars on éloigne le mâle, et je dois dire qu'il faut être plus prudent à cette époque qu'en tout autre temps. La période de gestation est à demi écoulée, et l'on ne doit pas exciter la femelle, ni l'effaroucher. Il arrive souvent des avortements à cette période à cause de la négligence ou de l'ignorance du gardien. Il faut donc voir à éloigner le mâle sans plus d'excitation qu'il ne faut. Le gardien doit inspirer à la femelle qui porte des petits une confiance incessante. Quand elle s'aperçoit qu'elle est pour mettre bas, la femelle commence à regarder son gardien avec plus de méfiance. Son instinct de renard l'avertit qu'il pourrait lui enlever ses petits comme il lui a enlevé son compagnon, et plus le temps approche, plus elle le surveille de près. Elle observe chacun des mouvements inaccoutumés du gardien, et celui-ci doit prendre une allure désintéressée, comme s'il n'y faisait aucunement attention. En continuant à lui porter sa nourriture tous les jours, il s'apercevra un bon matin qu'elle ne vient pas au-devant de lui comme d'habitude, d'où il pourra conclure qu'elle vient de mettre bas. Il ne faut pas oublier qu'on a affaire à un animal sauvage et non à un animal domestique, et qu'aucun visiteur ne saurait en conséquence être admis à ce moment. Il faut tout de même que le gardien continue ses visites tous les jours, car la femelle a besoin de manger et s'il remplit bien sa tâche, il gagnera les bonnes grâces de la mère; et celle-ci le lui prouvera en emmenant un bon jour ses petits avec elle; autrement elle pourrait se croire attaquée et les éloignerait, de crainte que cet homme les lui enlève. Peut-être ira-t-elle jusqu'à les cacher dans la

neige ; et un grand nombre se perdent de cette manière.”

Les renardeaux provenant des premières portées sont plus aptes à avoir des petits la saison suivante que ceux nés de portées subséquentes ; mais ces premières portées sont souvent exposées à des pertes occasionnées par la gelée et le froid. Par premières portées, on entend celles du mois de mars. On rencontre moins de difficultés si les femelles ont leurs petits entre le 10 avril et le 10 de mai.

La durée moyenne de la vie des renards est d'à peu près douze ans, et ils rapportent jusqu'à l'âge de 10 ans environ.

A leur naissance les petits sont faibles et de la taille de tout jeunes chats ; mais si les choses se passent bien ils profitent rapidement, et à l'âge de six semaines ils commencent à sortir pour jouer en plein air, à laper un peu de lait et à prendre de temps à autre de la nourriture solide. S'il leur est permis de le faire, ils têteront pendant près de six mois. Les jeunes femelles ont des petits la saison suivante, alors qu'elles n'ont pas encore tout-à-fait un an, mais la portée excède rarement deux ou trois.

RENARDS IMPROPRES A LA REPRODUCTION

La revue américaine *Fox Breeding Association* a publié les remarques suivantes qui peuvent être considérées comme une preuve que l'insuccès de la reproduction du renard est un mal assez répandu :

“Nous avons appris que plusieurs éleveurs de renards n'ont pas eu de renardeaux cette année. En cherchant les causes, on a constaté :

“1.—Excès de nourriture. Aucun animal trop abondamment nourri est bon reproducteur.



Renard noir argenté appartenant à Holt, Renfrew & Co.

“2.—Nourriture insuffisante. Certains éleveurs sont tombés dans l'excès contraire en essayant de tenir leurs renards plutôt maigres à l'époque de la reproduction, et que pour arriver à ce but, ils leur ont donné trop peu de la nourriture qu'il convenait à ce moment ; car, alors, on doit leur donner un peu plus de viande que de légumes, mais en prenant soin d'en donner assez.

“3.—Des dérangements inusités empêcheront souvent les renards de se produire. On doit donc les prémunir contre les bruits venant de l'extérieur.

“4.—Des renards qui ne sont pas en santé ou malades ne se reproduiront pas, évidemment, comme s'ils étaient en parfaite santé.”

Si vos renards n'ont pas donné de petits, vous découvrirez que l'insuccès est dû à quelques-unes des causes qui précèdent.

Les renards en captivité, comme à l'état sauvage, accusent une individualité bien distincte. Les uns sont meilleurs reproducteurs, d'autres refusent absolument de s'accoupler ou encore ne donnent pas de petits même s'ils s'accouplent. Leur nature sauvage caractérise toutes leurs actions et on voit rarement un renard absolument apprivoisé. Ils sont constamment dans la crainte, et ce n'est qu'avec beaucoup de soins que les gardiens peuvent parvenir à inspirer quelque confiance. C'est probablement la raison principale pour laquelle ils ne rapportent pas à des périodes régulières. Cette crainte peut distraire la femelle des attentions de son compagnon et nuire même à la fécondation, ou bien encore jeter la bête dans un état d'excitation telle qu'elle s'inflige des blessures et donne prématurément naissance à sa portée. Mais, ce qui est pis encore, c'est que la mère après avoir eu des petits vigoureux, les maltraite

parfois au point de les faire mourir, en voulant les soustraire à des dangers imaginaires; peu après leur naissance, on la voit souvent transporter ses petits ci et là dans l'enclos. Parfois elle creuse dans le sol et transporte les jeunes, un par un, de la boîte où ils sont chaudement, dans une cavité où ils seront exposés au froid. Elle les traîne de cette façon d'un trou à l'autre, sauf à les ramener de nouveau dans la boîte, et voyagera ainsi jusqu'à ce qu'enfin elle les ait tellement meurtris qu'ils en meurent.

Pour obvier à ces difficultés, il ne suffit pas de garder les renards dans un endroit retiré ou éloigné des visiteurs. Car si l'on doit tenir les étrangers à l'écart, il n'en est pas moins vrai qu'un gardien doit visiter les petits tous les jours; il doit prendre tous les moyens de gagner leur affection. Ceci n'est pas facile et dépend beaucoup des dispositions de la personne chargée de ce soin. Quelqu'un qui ne prendrait pas un véritable intérêt à ces animaux, qui ne serait pas porté à s'y attacher et qui mettrait par conséquent plus de temps à comprendre leurs usages n'aurait pas grande chance de réussir. Une observation attentive et un certain sens d'intuition met le gardien en état de connaître d'avance l'humeur des animaux, d'interpréter leurs actes aux moments critiques, et d'agir sans retard ni violence. Il sait s'ils ont trop à manger, à quelle époque ils doivent être accouplés ou séparés. Il connaît les diverses phases de la gestation, ou quand une femelle doit rapporter, et dans quels cas les petits ont besoin de soins spéciaux, ou encore quand on peut les abandonner exclusivement aux sollicitudes de la mère. Sous le prétexte de constater le nombre des jeunes, il n'ira pas non plus troubler la mère dont il saura au contraire épier les mouvements pour s'assurer si les petits sont

en bonne voie. Le gardien fera encore également bien de ne pas varier l'apparence ni la couleur de ses vêtements lorsqu'il visitera les animaux aux moments critiques.

A part ce qui se rattache à la propagation, l'élevage domestique des renards est une affaire bien simple, malgré qu'ils ne s'apprivoisent jamais, que dans des cas exceptionnels. Même les renards élevés en captivité, depuis plusieurs générations, restent sauvages, et, excepté quand ils sont très jeunes, ils manifestent de la méfiance pour les personnes. Cependant, la vie dans des enclos ne semble pas trop leur déplaire. Quand ils ne se sentent pas surveillés, ils jouent ensemble, ou reposent paisiblement au soleil. Ils ne craignent pas le froid; la neige fait leurs délices. Quand la transition du froid intense au dégel est trop brusque, il n'est pas prudent de les laisser coucher sur la neige, car cela pourrait endommager la fourrure. Ils font rarement de grands efforts pour s'échapper, excepté dans les premiers jours de leur captivité. C'est ainsi qu'ils creuseront peut-être un pied tout près de la clôture si le fil pénètre dans le gazon. Si celui-ci ne descend pas à l'intérieur du sol, mais est simplement replié 2 pieds en dedans, à la base, ils gratteront dans l'angle, mais leurs efforts pourront évidemment aboutir qu'à peu de chose, étant obligés de travailler à travers les mailles. Si l'on place des pierres à la base du fil, ils ne feront aucune tentative, car il semble bien que l'idée de creuser un conduit au-dessous de ces pierres ne leur vient jamais. On ne signale aucun cas où ils aient pu s'échapper en creusant, mais il en est qui ont réussi à s'évader en grimpant. Le fil qui surplombe au dehors, au sommet, les empêche de franchir la clôture, mais quelquefois en hiver, un gros banc de neige leur permet d'arriver à une élévation

d'où ils peuvent sauter au dehors de la clôture. Dans plusieurs cas, ils sont retournés d'eux-mêmes dans l'enclos, en grimpant de nouveau, ou ont été repris au piège dans le voisinage. Le renard en liberté ne grimpe pas dans les arbres, mais en captivité il y monte volontiers et y reste souvent des heures, retiré, ramassé sur lui-même, dans les branches épaisses d'un sapin ou d'une épinette.

Bien qu'en général méfiants par nature, et enclins à regarder l'homme en ennemi, les renards en captivité s'accordent généralement entre eux. S'ils sont bien nourris, ils se battent rarement, ou leurs rixes alors n'ont pas de conséquences fâcheuses. Dans certains cas deux renards, ou même plus, ont pu se liguier contre un autre et le tuer ou l'estropier gravement, mais ceci doit plutôt être attribué au fait qu'on ne les avait pas bien pourvus de nourriture, ou qu'on ne leur avait pas prêté l'attention voulue durant la saison du rut. Excepté quand ils sont jeunes, ils montrent les dents et cherchent à mordre le gardien s'il essaye de les toucher avec la main. Aussi, doit-on les séparer ou les transférer d'un enclos à un autre en les conduisant à travers des barrières ou des issues ménagées à cette fin, ou encore en les introduisant dans des boîtes. Ainsi renfermés, on peut en toute sûreté les expédier par chemin de fer, même si le trajet à parcourir est de plusieurs jours.

On a cru pendant longtemps que le renard argenté était un pur caprice de la nature. Mais en observant une sélection judicieuse, on constate qu'il se reproduit en toute ressemblance, en captivité, c'est pourquoi l'élevage qui en résulte constitue plutôt maintenant un art.

Par-ci par-là, on verra vendre à grand prix une peau de renard sauvage argenté; le cas est rare. Le vendeur, dont l'animal a été élevé en captivité, a beaucoup d'avantage sur le chasseur. Ayant le contrôle absolu de son sujet, il l'engraisse ou le nourrit d'après une méthode éprouvée. Quand l'animal est dans son plus beau, avant que le poil ne commence à tomber ou à se détériorer, il le tue en observant toujours certaines règles et obtient une fourrure de parfaite qualité. Le chasseur, au contraire, s'estime heureux d'atteindre sa victime dès le mois d'octobre, ou aussi tard qu'au mois de mars, ou n'importe quand, à la première chance qu'il rencontre de mettre le *rusé renard* au bout de son fusil, de le prendre entre les dents d'un piège meurtrier, ou de l'attirer subrepticement vers le poison qu'il a semé pour le détruire; et alors la peau est avariée et la fourrure dans une condition imparfaite qui ne permet guère de réaliser plus de la moitié de sa valeur.

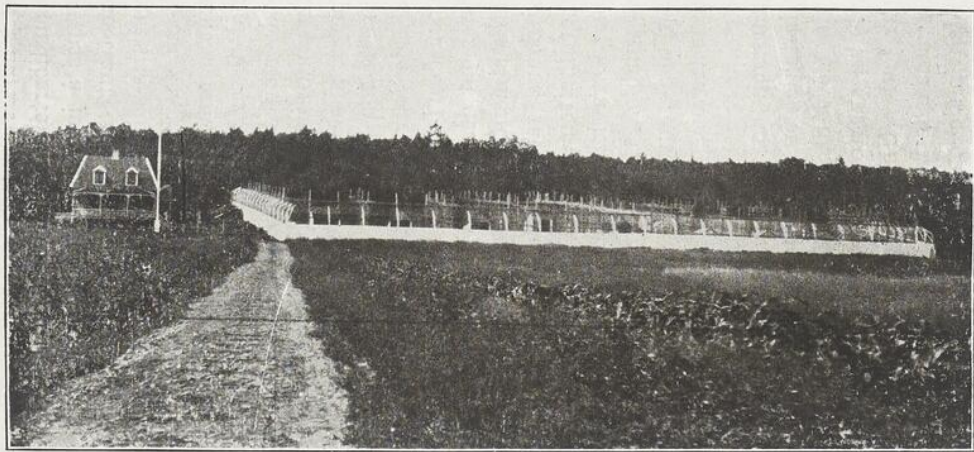
Un éleveur d'expérience conseille de débiter avec autant de renards que possible, car plus le parc reproduit les conditions de l'état sauvage, plus les chances de réussir sont grandes. Plus les sujets sont nombreux, plus ils sont satisfaits de leur captivité. On ne doit donc pas les séparer par des clôtures en planches. Si on leur permet de se voir, ils s'en montrent tout-à-fait contents.

La cour extérieure ou la cour de protection devra avoir les dimensions suffisantes pour contenir les petits enclos dont on pourrait avoir besoin dans un délai déterminé. Chaque couple de renards, ou chaque renard mâle avec ses deux femelles — qui donneront les mêmes résultats que deux couples si on sait les manœuvrer — doit ou doivent occuper un espace de 30 à 40 pieds,

Il n'est pas bon, paraît-il, d'empêcher le renard de gratter la terre; c'est plutôt son exercice naturel, et l'exercice lui est nécessaire. Les uns recouvrent le sol de ciment, mais c'est une erreur; fouiller la terre est en effet un préservatif contre la vermine. Les renards roulent aussi leur manger dans le sol, ce qui les protège également contre les vers auxquels ils sont très enclins.

LA NOURRITURE

Le renard libre se nourrit d'une foule de choses, entr'autres de souris, de lapins, d'oiseaux et d'insectes, tels que sauterelles, criquets et escarbots, et de baies selon les saisons. La viande, par conséquent, ne forme qu'une partie de sa nourriture. Nombre d'éleveurs n'en ont cependant pas tenu compte, et lui ont donné beaucoup de viande, ou même rien que de la viande, à manger. Bien que cette dernière nourriture ne produise pas toujours de mauvais résultats, il est préférable de donner aux renards une nourriture variée, ajoutant à la viande, du pain, du lait, les déchets de la cuisine, de la galette à chien, toutes choses qu'ils aiment bien. En effet, les renards comme les chiens, sont presque omnivores, et il y a moins de danger à leur donner de tout qu'à les pourvoir trop abondamment à la fois et à des intervalles irréguliers. On a souvent à se plaindre de ce qu'ils mangent trop, ce qui les rend gras, lourds, et moins propres à la reproduction. Le poids normal d'un renard en bonne santé est de six à neuf livres, de sorte que ceux qui pèsent plus de dix livres sont trop gras. Engraissés à l'excès ils peuvent peser jusqu'à 16 livres. S'ils sont plusieurs dans le même enclos, quelques-uns sont exposés à devenir trop gras, en effet les plus hardis ou les plus apprivoisés accaparent plus que leur part de nourriture.



Parc de MM. Holt, Renfrew & Co., au Bourg Royal, près Québec, et la résidence du gardien.

Il ne faut jamais oublier que les renards en captivité requièrent autant de soins que les autres animaux. Il est pourtant étrange que l'éleveur qui connaît les dangers qu'il y aurait à laisser ses chevaux ou ses bestiaux pénétrer en liberté dans l'endroit où il garde son grain, n'hésitera pas à jeter toute une carcasse à ses renards, leur permettant d'en manger à leur gré. Vu qu'ils ne meurent pas subitement d'avoir trop mangé ou qu'ils ne paraissent pas malades, on suppose simplement qu'ils en agissent comme s'ils étaient à l'état sauvage; on n'y voit donc aucun inconvénient, d'autant que cela exempte de leur donner des soins quotidiens. Quand même il n'y aurait pas d'autres raisons que d'entretenir des rapports plus fréquents, il vaudrait mieux leur donner une ration régulière tous les jours. Il est bon, cependant, de leur donner, de temps à autre, des os avec un peu de viande dessus, qu'ils rongeront à loisir. Il est également désirable de les régaler à l'occasion des choses qu'ils aiment le mieux: petits animaux sauvages, lapins, siffleurs, rats, souris et autres que l'on peut capturer ordinairement non loin des parcs. Naturellement on devra leur fournir régulièrement de l'eau fraîche et potable. En dirigeant à cette fin vers l'enclos les eaux d'une source ou d'un ruisseau on s'évitera beaucoup de travail.

Un quarteron de viande et une petite poignée de restants de table constitue une ration quotidienne suffisante. Un éleveur qui a obtenu des succès donne à ses renards un quarteron de viande et une pinte de lait écrémé par jour. Un autre donne de la viande et une espèce de gâteau de farine de blé-d'Inde et de lait sur. En fait de viande on utilise le boeuf ou le mouton, sous forme de restants de boucheries: parties non-vendables et autres rebuts, ou, plus communément, de

la viande de cheval que l'on se procure exprès. La viande de cheval convient mieux aux renards et se recommande surtout par le fait qu'elle est peu dispendieuse. Dans tous les districts ruraux, c'est une affaire bien simple que de se procurer un cheval usé, que l'on abat, et dont on garde la carcasse sur la glace. Cela fournira la viande nécessaire pour plusieurs mois. Quand on opère près de l'eau ou de pêcheries, les éleveurs se servent de poisson, homard, ou autres produits de la mer, ce qui ne coûte rien, ou à peu près, et donne satisfaction. Les frais d'entretien se réduisent donc comparativement à peu de chose. D'après un estimé fait par un des éleveurs les plus pratiques, qui nourrissait son troupeau de viande de boucherie et de lait écrémé, le coût de l'entretien d'un renard, si l'on suppose qu'il faut tout acheter, était d'un centin par jour. Nous parlons d'avant la guerre. Pratiquement, cependant, le coût en était beaucoup moindre à cause des restes de la table qu'il était permis d'utiliser ainsi que certains autres aliments que l'on pouvait obtenir des voisins.

Pour résumer tout ce que l'on vient de dire, on s'apercevra que les points les plus importants à considérer en vue du succès sont : une nourriture appropriée, un soin particulier des animaux pendant la période de gestation, se bien garder de les effrayer et pour le gardien s'efforcer de gagner leur confiance. Une étude attentive de leur nature s'impose et il ne faudrait jamais oublier que les renards sont des animaux sauvages et qu'il convient à cause de cela de les traiter plus délicatement que les animaux domestiques ordinaires.

MALADIES DES RENARDS

Les maladies fatales sont à peu près inconnues parmi les renards en captivité, mais il n'y a pas de doute que

sans une bonne nourriture et un approvisionnement constant d'eau fraîche et pure, ils deviendront sujets aux maladies qu'une semblable négligence ne manquerait pas d'occasionner.

D'ordinaire, la maladie n'est pas fréquente parmi les renards domestiques bien entretenus. Il peut arriver rarement, parfois, qu'un animal se brise une patte, soit en tombant, soit s'il s'embarrasse dans les mailles trop larges du treillis. Les blessures sont rarement dues à la même cause, non plus qu'à des querelles entre eux. Il est également rare qu'un animal s'étouffe en mangeant. En passant au moulin les viandes, les petits os, les os les plus tendres et les cartilages, non seulement on prévient les étouffements, mais on procurera à la viande la proportion d'os qu'elle doit contenir pour produire des animaux vigoureux. Les simples fractures non irritées par le frottement ou le grattage guériront d'elles-mêmes, mais il vaut mieux clisser le membre affecté, afin de lui conserver sa forme et de permettre l'application de teinture d'iode, tout en empêchant l'animal de se débarrasser du médicament. Si l'os est écrasé et surtout s'il perce la peau, il faut pratiquer l'amputation. Les anesthésiques sont réputés dangereux pour les renards et on ne doit pas s'en servir. Les blessures dans les chairs ne requièrent ordinairement pas d'autres soins que le lavage de la plaie, une ou deux fois par jour, avec de l'eau chaude contenant une légère dose d'acide carbolique ou simplement avec de l'eau et du savon de castille, suivi d'une application de peroxide d'hydrogène.

Jusqu'ici on n'a pas encore remarqué de maladie épidémique chez les renards. Les maladies qui surgissent affectent plus communément les organes digestifs et ont ordinairement pour cause une nourriture im-

propre. L'indigestion et l'inflammation des intestins sont fréquents parmi les jeunes. L'isolement dans un endroit propre et sec est la première chose à faire et le repos et la diète valent mieux que les médicaments. Une cuillerée de lait étendue de six cuillerées d'eau bouillie éteindra la soif et contribuera à maintenir les forces. Les excréments devront être examinés tous les jours. La constipation est fréquente et elle est surtout à craindre dans les trois premiers jours qui suivent la naissance des petits. On la combat généralement par des aliments laxatifs, tels que du lait, du foie ou du veau, mais dans les cas graves on aura recours à l'huile de ricin, ou à une injection d'eau de savon. On prévient une attaque prolongée de diarrhée par une purgation à l'huile de ricin, suivie de petites doses de laudanum. Ordinairement une journée ou deux de jeûne, suivies de petites rations de lait bouilli ou de lait et d'œufs, à des intervalles de deux ou trois heures, amènera la guérison. Au cours de ces attaques la vitalité s'affaiblit et il faut avoir soin de garder le sujet affecté dans une place chaude et sèche, où il trouvera de l'eau qu'on aura eu le soin de faire bouillir. Les jeunes renards sont fort exposés à une faiblesse et à une déformation des jambes, le rachitisme. On traite avantageusement cette maladie en mêlant de la poudre d'os aux rations de viande et de l'eau de chaux au lait. Les os du veau et ceux provenant de la poitrine du boeuf sont relativement faciles à briser pour permettre aux animaux de les avaler.

Aux dépôts de quarantaine où l'on fait l'inspection des animaux, on donne une attention particulière aux symptômes de la rage et de la gale. Le fait que la rage se communique à l'homme la rend doublement à craindre. Heureusement qu'elles n'ont pas

encore fait leur apparition, que nous sachions, parmi les renards retenus en captivité dans des enclos. En 1819, cependant, le duc de Richmond, alors gouverneur du Canada, mourait des suites de la morsure d'un renard apprivoisé qui avait été contaminé à l'insu du duc par un chien enragé. La gale se reconnaît à la disposition du poil. Elle provient d'un tout petit parasite ressemblant assez à la mite, ce qui rend la maladie très contagieuse. Si elle devait un jour s'implanter dans nos enclos, elle ferait un tort considérable à ce développement de l'industrie de la fourrure, peut-être pourrait-elle même la ruiner. Les animaux qui laissent voir des taches dénudées doivent être isolés tout de suite et les parties affectées traitées journellement, au moyen d'onguents de pétrole ou d'un mélange de saindoux et de soufre. Le bichlorure de mercure donne aussi de bons résultats, mais il faut avoir soin de ne pas l'employer à trop forte dose.

Le renard et le chien souffrent d'un ennemi qui leur est commun, la puce, et quelquefois aussi la gale. La puce (*puplex irritans*) est une sorte de petite vermine qui les agace. Sous sa picure l'animal se gratte et se mord, endommageant ainsi sa fourrure qui annonce elle-même la maladie par ses déchirures et son désordre. Ce parasite se propage dans les litières, dans le sable et dans le poil de l'animal. Celui-ci peut encore être contaminé en venant au contact avec d'autres bêtes fraîchement abattues. Tout remède contre la gale atteindra également la puce. Il est bon aussi de saupoudrer de sel les alentours des cabanes. Les poux et les puces envahissent le poil et la peau pendant que les vers et le *tenia* épuisent les forces vitales à l'intérieur. On prétend que les poux peuvent quelquefois causer la mort; même si l'affection n'est pas fatale elle diminue

considérablement la vigueur du sujet et il faut la combattre avec persistance. Certains éleveurs plongent leurs animaux dans une solution de goudron (créolin) ou autre liquide également exempt de poison, peu de temps après le sevrage. Il est prudent dans tous les cas de saupoudrer souvent les cabanes de soufre ou autre poudre insecticide.

Les vers intestinaux des renards sont difficiles à chasser. L'iode employé à l'intérieur a donné de bons résultats.

Plus de petits renards succombent aux ravages des vers qu'à toute autre cause. Ces vers sont de couleur blanchâtre, de forme cylindrique avec un peu d'aplatissement aux extrémités. Au nombre des symptômes qui indiquent leur présence, on remarque : la langueur, les aboiements, une démarche pénible sur les pattes de devant, les convulsions et l'écume à la bouche. Le tenia, de forme aplatie à sections symétriquement reliées, atteint un pied et même plus en longueur ; c'est un parasite qui agit au dedans. Il est moins dangereux comme aussi moins fréquent, mais les animaux qui en sont affectés sont émaciés et sont dépourvus de longs poils. Comme médicament, contre les vers, un éleveur de longue expérience donne à ses renardeaux de la graine de lin pilée et du lait en alternant de temps en temps avec 6 ou 8 gouttes d'essence de térébenthine dans le lait.

Un autre administre, toutes les quinzaines, aux jeunes renards de plus de quatre semaines, un vermifuge approprié mis ne capsule pour les chiens ou chiens favoris en commençant à donner une demi-capsule. On recommande aussi de l'huile de ricin contenant quelques gouttes de térébenthine. Tout médicament administré de force doit être dirigé avec la main jusqu'à la base de la langue alors que l'animal



Parc pour renards noirs construit par M. Beets, dans Vaudreuil.

l'avalera aisément. D'autres propriétaires d'enclos administrent aux petits renards de 3 à 4 semaines ou une capsule fabriquée par *Welcome Burroughs*. La dose d'une capsule suffit généralement pour chasser les vers.

Les cabanes doivent être souvent aspergées d'un désinfectant, tant au dedans qu'au dehors et débarrassée de tout déchet en décomposition; ce qui rendra plus facile la tâche de tenir les animaux en santé. Les vieux os, de même que la viande putréfiée, outre qu'elles répandent une mauvaise odeur, attirent les puces et autres parasites.

Certaines plantes, comme les chardons, ne sont pas à tolérer dans les enclos, ni même autour des enclos, non seulement parce que la fleur de ces plantes s'attache à la fourrure, mais encore parce qu'elles en détruisent la beauté.

L'état de la robe ou du poil du renard indique sa bonne ou sa mauvaise condition. Si l'animal est en bonne santé, la peau est molle et souple, la fourrure est épaisse, luisante et douce au toucher. Plusieurs causes peuvent affecter la fourrure, entre autres l'exposition de l'animal au froid, à la chaleur, à l'humidité, à l'abri et la qualité de la nourriture.

L'ELEVAGE EN VUE DE L'AMELIORATION DE LA RACE

Pour tirer profit de l'élevage du renard il faut absolument compter sur l'amélioration de la race au moyen de la sélection. Plus l'animal sera noir, plus la peau aura de valeur. Par conséquent l'éleveur doit travailler en vue d'obtenir une reproduction de renards absolument noirs, ou aussi noirs que possible. Pour atteindre ce but, il faut conserver les animaux les plus noirs, c'est-à-dire les plus précieux, pour les fins de la reproduction,

et ne vendre que ceux de moindre valeur. On est souvent tenté de vendre de préférence les animaux de grands prix, mais à la longue ces animaux rapporteront davantage s'ils sont gardés pour la reproduction. Les chances de modifier ou d'améliorer les races sont aussi grandes si l'on opère avec des animaux sauvages que si l'on opérerait avec des animaux domestiques. La chose est prouvée pour ce qui regarde le renard. Les prix les plus élevés obtenus pour des peaux de renards argentés l'ont été pour des peaux de bêtes élevées en captivité et améliorées par la sélection.

Comme le renard argenté n'est qu'une variété de couleur du renard rouge, on pourrait craindre que la couleur de sa progéniture ne retournât au rouge. Cependant, les renards argentés élevés en captivité ont presque invariablement produit une descendance de couleur argentée. On croit que la sélection prolongée peut faire disparaître tout danger de retour au rouge, si par hasard l'on opérerait avec des animaux provenant de sujets de cette couleur. On a peu de preuve à l'appui de cette prétention; on peut toutefois citer l'expérience d'un éleveur. Celui-ci en commençant avec une femelle rouge et un mâle argenté, avait obtenu cinq jeunes: deux rouges, deux croisés et un argenté. Accouplant ensuite le renard argenté provenant de ce croisement avec un autre argenté, tout à fait étranger, il eut comme résultat deux croisés et un argenté. On fit ensuite reproduire ce dernier pendant deux saisons consécutives et les sept petits recueillis pendant ces deux années étaient argentés.

L'élevage en vue du bon tempérament ou des bonnes dispositions de l'animal est presque aussi important que l'élevage en vue de la couleur. Ceci, par exemple, n'a pas encore été tenté sérieusement, mais si la chose

était possible, cela aiderait indubitablement à surmonter certains obstacles. En choisissant les sujets qui ont le moins d'aversion pour l'homme, et en tenant compte des autres qualités, comme d'être prolifique, on obtiendrait une race qui rapporterait régulièrement tout comme les animaux domestiques. Cette race avec le temps se domestiquerait certainement. Ce serait un beau résultat et qui justifierait bien les efforts faits pour l'obtenir. Quoiqu'il en soit, ce but ne sera probablement pas atteint par ceux qui les premiers ont pu y songer. Chaque éleveur n'en doit pas moins noter les progrès, même peu sensibles qu'il réalise. Outre que tout le monde en bénéficiera, cela contribuerait à assurer le succès définitif de l'industrie.

LE VISON

Grâce aux prix élevés de la fourrure, l'élevage domestique du vison promet de bons profits. Nous avons déjà parlé du parc à vison du Lac Chaud, situé dans le canton Lynch.

Les visons de la province de Québec sont les plus foncés en couleur et les plus précieux que l'on connaisse. On peut les élever en captivité sans difficulté, pourvu qu'on leur donne assez d'espace, et qu'on les tienne dans des conditions se rapprochant autant que possible de leur état primitif.

La principale difficulté c'est peut-être de se procurer les premiers sujets. C'est à cause de cela que ceux qui ont réussi à en élever ne consentiront à s'en départir que pour des prix excessivement hauts. L'éleveur de moyens fera bien de les acheter tout de même, à cause des difficultés d'apprivoiser l'animal sauvage, s'il n'est capturé très jeune.

Au Lac Chaud on a pu accommoder une soixantaine de visons dans un enclos de cent pieds carrés. La clôture est faite de broche en treillis avec des mailles d'un demi-pouce. Ces mailles ne doivent jamais avoir plus d'un pouce ; autrement les jeunes visons pourraient s'évader à travers.

La saison d'accouplement pour le vison est la première quinzaine du mois de mars, et les petits naissent six semaines après. Ceux-ci varient en nombre de quatre à six par portée ; ils naissent sans poil et sont aveugles pendant les quatre ou cinq premières semaines. Ils sont très agiles et enjoués comme les jeunes chats. Bien qu'on ne les sèvre qu'à l'âge de huit à dix semaines, la mère commence à leur faire manger de la viande dès qu'ils peuvent voir. Jusqu'à l'âge de trois à quatre mois la mère les nourrit de grenouilles, de poisson, de souris, etc., puis les abandonne à leur propres ressources. Les jeunes apprennent vite à se suffire à eux-mêmes. Les visons ne vont pas par paires, différant en cela des renards.

Les visons sont absolument carnivores, et préfèrent la viande fraîche. Ils aiment beaucoup le poisson, mais il vaut mieux leur donner autre chose de temps en temps ; ils mangeront avec voracité des lapins, des perdrix, des écureuils, des rats musqués, des souris, des oeufs d'oiseaux, et les volailles, quand ils peuvent en avoir.

BETES PUANTES OU MOUFFETTES

La peau de la bête puante est de plus en plus recherchée, depuis plusieurs années, à cause de la grande quantité que l'on en fait teindre et qui entre dans la confection d'une marchandise de haut prix connue sous le nom de "Martre d'Alaska". Comme question de fait,

on ne peut fournir à la demande. Une peau de bête puante qui valait, il n'y a pas bien longtemps encore, d'oiseaux, et des volailles, quand ils peuvent en avoir. 50c. à 75c., valait, en 1920, environ \$3.00, et valait davantage l'année dernière.

Il fut un temps où on avait de la répugnance à venir en contact avec cet animal à cause de l'odeur désagréable qu'il répand, tant en liberté qu'en captivité. Cependant, il est bien connu maintenant que cette mauvaise odeur, qui est le seul moyen de défense que la nature lui ait donné, n'est utilisée par cet animal que lorsqu'il est surpris ou qu'il a peur. En captivité, elles n'offrent pas d'inconvénient sous ce rapport, car elles apprennent vite qu'elles n'ont rien à craindre. On peut les approcher sans difficulté, et si on les prend solidement par la queue on peut les transporter à de longues distances sans inconvénient.

La valeur d'une peau de bête puante dépend principalement de ses dimensions et de la distribution des couleurs. Les acheteurs l'évaluent sur l'étendue de ses parties noires, pourvu toujours qu'elle soit de première qualité et en bon état de conservation. Pour la sélection il est donc important de choisir les animaux de couleur noire autant que possible et d'éliminer ceux qui ont des taches blanches.

Le temps de l'accouplement est en février et au commencement de mars, et les jeunes naissent en avril ou en mai. Généralement une portée est de quatre à dix petits et quelquefois plus.

Les tentatives d'élevage domestique faites jusqu'ici n'ont pas toujours réussi. L'ignorance des habitudes de ces animaux et des soins à leur donner en est la cause. Dans certains cas on les aurait trop entassés

dans un espace restreint. On signale aussi le manque de capital pour donner à l'entreprise les proportions voulues. Bien qu'il ne soit guère possible de réaliser des profits dans l'élevage des bêtes puantes, en petit nombre, il est cependant prudent pour ceux qui n'ont pas encore d'expérience de faire des essais avec quelques couples seulement: deux douzaines de femelles et dix mâles, par exemple. On pourrait alors leur donner toute l'attention nécessaire et les étudier avec soin, sans négliger les autres travaux de la ferme.



Intérieur du parc de la Cascapedia Co., montrant un renard noir argenté et un visiteur américain.

Quand on aura réussi avec un petit nombre, on pourra facilement agrandir l'enclos et augmenter le nombre

des animaux. On prétend que pour réussir il faut débiter avec un capital d'au moins \$2,500. Un acre de terre fournira l'espace suffisant à 100 femelles et 25 mâles. L'enclos extérieur est en broche avec maille n'excédant pas un pouce et demi, afin d'empêcher les jeunes animaux de s'échapper. Le treillis doit être relié en dedans sur une couple de pieds, à une certaine profondeur dans le sol et avoir une hauteur de sept pieds avec courbe semblable vers l'intérieur au sommet, tel que plus haut décrit en parlant du renard. Si on l'aime mieux, on peut faire en ciment la clôture extérieure, ou la base de cette clôture. Il est bon de faire entrer dans les limites de l'enclos une source quelconque ou un petit ruisseau, ou le coin d'un lac, mais d'ailleurs le sol doit être sablonneux ou sec et d'égouttement facile. Si les enclos sont trop petits, les animaux auront à souffrir des puces et autres insectes. L'intérieur des enclos doit être divisé en compartiments. On se servira de clôtures de broches pour ces subdivisions, mais il n'est pas nécessaire qu'elles soient aussi élevées que celles de l'enclos extérieur. Les grands compartiments sont destinés aux femelles et les petits sont pour les mâles; on en réserve un autre pour les jeunes animaux après qu'ils ont appris à se suffire à eux-mêmes. Dans les compartiments de reproduction on pratique un certain nombre de petites tranchées recouvertes au sommet. Cela vaut mieux que les boîtes, les barils et les abris avec plancher en bois. Ces excavations doivent être assez profondes pour protéger les animaux contre la gelée.

Les bêtes puantes exigent une nourriture abondante et à des heures réglées, composée de viande et de légumes. Elles mangent toutes sortes de viandes et de poissons, les restes de table, les baies sauvages, les fruits

mûrs, le blé-d'Inde vert. Si l'enclos se trouve dans le voisinage d'un abattoir ou d'une boucherie, on peut leur servir des déchets. Les vieux chevaux constituent aussi une excellente nourriture. On a prétendu que 300 bêtes puantes peuvent manger 2 chevaux en une semaine. Si la ferme n'est pas éloignée d'une grande ville ou cité, les hôteliers et les restaurateurs garderont volontiers, sur demande, les restes de table, le pain trop rassis, etc., pourvu qu'on veuille bien les envoyer chercher régulièrement.

Les cultivateurs seraient heureux de se débarrasser de la même manière de certains débris d'animaux et autres déchets. Si on ne les nourrit pas bien, les bêtes puantes dévorent leurs petits.

LES RATS MUSQUES

La demande du rat musqué va toujours croissante. Non-seulement on en fait des doublures de paletots ou de manteaux, mais encore, une fois teint, on en vend beaucoup comme imitation de *Electric Seal* (Hudson).

L'élevage domestique des rats musqués ne présente guère de difficultés, et ils se multiplient rapidement. Ils font d'ordinaire leurs nids sur le bords des chenaux, dans les étangs poissonneux, qu'ils choisissent eux-mêmes, venant des eaux environnantes. Ce sont des places idéales qu'ils ne quittent pas, ils y demeurent plusieurs années de suite, même si on leur tend des pièges ou si on leur fait autrement la chasse pour s'en débarrasser. Les rats musqués n'ont pas peur de la civilisation; ils se trouvent bien dans les endroits habités pourvu qu'il y ait des rivières, des cours d'eau, des lacs, des étangs, des marais, etc. Avec de l'eau et de quoi manger, ils sont dans leur élément et dans certains étangs on en prend des centaines chaque année. Si ces eaux produisent naturellement leur nour-

riture, les rats se suffiront à eux-mêmes, à moins qu'ils soient assez nombreux pour tout consommer. Pour prévenir ce danger, on leur donne des rations de façon à assurer un approvisionnement constant d'année en année.

Les lacs et les eaux en général qui produisent en abondance le riz sauvage, le jonc et le lis sont les endroits par excellence où les rats musqués établissent leurs demeures; ils aiment la graine et la racine du riz sauvage, ainsi que la racine du jonc et du lis dont ils se contentent quand la terre est gelée.

On devra cultiver les artichaux; les rats en sont friands, de même que la citrouille, dont la culture est si facile au pays. Un fait que ne doivent pas perdre de vue, non plus, ceux qui désireraient se livrer à l'élevage de cette bête à fourrure, c'est qu'elle n'a pas besoin d'enclos, si les lacs, étangs ou autres pièces d'eau produisent d'elles-mêmes la nourriture appropriée.

Si les plantes nécessaires ne poussent pas déjà, il faut semer du riz sauvage et planter des racines de jonc et de lis dans les lieux choisis pour l'établissement d'une colonie. En effet, l'éleveur prévoyant fera bien de s'assurer que ses sources d'alimentation soient en bonne voie, avant de se procurer des sujets reproducteurs, car autrement ces herbes seront dévorées avant qu'elles n'aient eu le temps de se développer.

Il y a des centaines d'endroits en cette province dont on pourrait faire d'excellents parcs à rats, moyennant peu de travail. Ce sont généralement les terrains bas et marécageux où l'eau n'est pas assez profonde pour être excluse ou utilisée. Ces endroits auraient besoin d'être entourés d'une clôture de broche. Le meilleur moyen serait peut-être de placer la clôture à plusieurs verges de l'eau pour empêcher les animaux de se frayer

un passage en-dessous. Cette clôture devrait avoir cinq pieds de hauteur, dont un dans le sol.

Le rat musqué diffère des autres animaux à fourrure, en ce que les femelles ont trois portées par saison. La première portée, celle du mois d'avril, donne généralement de six à neuf petits. On prétend qu'une femelle provenant de la première portée aura des petits elle-même durant cette première saison. Ceci explique la capture de jeunes rats que l'on fait tous les automnes.

On serait porté à croire, par conséquent, que ces animaux devraient augmenter en nombre très rapidement, mais il ne faut pas oublier, qu'à part le chasseur, ils ont un grand nombre d'ennemis; la moitié peut-être de ces animaux n'arrivent pas à maturité. A part l'homme, les principaux ennemis des rats musqués sont les oiseaux de proie, comme les hiboux, les faucons, les butors, etc., mais surtout le hibou; celui-ci en effet est un oiseau nocturne, ce qui lui donne un avantage pour prendre ses victimes à l'improviste. Le renard s'en nourrit aussi à l'occasion, de même que la loutre et le vison.

Il est regrettable que l'on détruise au piège autant de petits rats. Ce sont nécessairement des jeunes, car bien qu'ils profitent vite dès la première saison, il leur faut plusieurs années avant d'atteindre leur plein développement, cependant on les classe au premier rang dès la première saison. Les vieux animaux sont plus gros et leur fourrure est plus précieuse que celle des jeunes.

LE CASTOR ET LA LOUTRE

Bien que l'on ait pu déjà garder le castor et la loutre en captivité, soit dans les parcs zoologiques ou comme comme animaux favoris, on n'a pour ainsi dire fait aucune tentative d'en faire l'élevage domestique sur une grande échelle. Cependant la valeur de la fourrure

de ces animaux va toujours en augmentant et le nombre en diminue dans certaines régions, ce qui fait qu'on commence à avoir l'idée d'en faire l'élevage en grand.

Cela demande une étendue de terrain considérable. Il faut, en effet, donner à la demeure du castor son entourage ordinaire, un terrain boisé où abondent les arbres dont il se nourrit, le peuplier, le bouleau, le saule et l'orme. Si on peut ajouter à cela un bassin déchargeant dans un ruisseau dont les eaux coulent tranquillement sous une épaisse forêt, l'installation sera idéale. Dans ces conditions, le castor grandira et se multipliera sans plus de soins et sans autre nourriture que celle qu'il se procurera lui-même.

La loutre et le castor s'accommodent bien l'un de l'autre, on peut conséquemment les mettre dans le même parc. Nécessairement il faudrait assurer leur nourriture et voir à ce que les eaux soient bien fournies de poissons et de grenouilles dont la loutre est friande.

Un bulletin de Washington donne les renseignements suivants sur l'élevage de la loutre. En supposant des conditions d'élevage convenables, il est facile d'élever et d'apprivoiser la loutre.

Les loutres sont enjouées, dociles et intelligentes; elles s'approchent à la voix de leur maître et lui montrent ainsi leur attachement. L'eau est leur véritable élément, car elles sont plutôt aptes à nager qu'à marcher.

Les loutres à l'état sauvage se nourrissent surtout de poissons, de grenouilles, d'écrevisses et autres petits animaux aquatiques. Quand ceux-ci leur manquent, elles tuent des animaux à sang chaud.

Les jeunes sont élevées au lait et au blé-d'Inde moulu, avec un peu de poisson et de viande au fur et à mesure



Le parc Bastien, à Loretteville, près Québec.—Un des plus beaux du Canada.

qu'ils grandissent. Pour élever les jeunes loutres en vue de la fourrure, il faut que l'éleveur puisse s'approvisionner facilement de poisson frais à un prix peu élevé.

Dans les pays du Nord, l'accouplement des loutres se fait en février et les petits naissent deux mois plus tard. A un an, ils sont à parfait développement. Les loutres qui ont été élevées en captivité donnent de un à cinq petits.

L'abri ou cabane, dont la dimension est de deux pieds de largeur par deux pieds de hauteur et six pieds de longueur, doit être construit bien étanche pour éviter les courants d'air. On doit pratiquer une ouverture au bout de l'un des côtés.

L'abri doit être construit de façon à pouvoir s'ouvrir facilement pour le désinfecter.

L'enclos doit avoir au moins douze pieds de hauteur par vingt pieds de longueur et contenir une source d'eau vive et pure de deux à trois pieds de profondeur. La clôture doit être faite en tôle galvanisée ou en fils de fer à mailles de deux pouces. Sa hauteur doit être d'au moins trois pieds et demi plus élevée que le maximum de la profondeur de la neige. Cette clôture doit s'avancer dans le haut à un pied vers l'intérieur, horizontalement, et dans le bas, à un pied et demi dans la terre.

ZIBELINES

M. Vlademir Generosoff, assistant-commissaire agricole du gouvernement russe à St-Louis, Missouri, a donné à l'auteur l'information suivante :

" Il y a un an ou deux, on a essayé sans succès d'élever des martres zibelines (Sables), en Russie. Je crois que si on n'a pas réussi c'est qu'on ne connaissait

“pas suffisamment les moeurs de ces animaux et parce
“qu’on les tenait dans des enclos trop petits.”

SOINS A DONNER AUX MARTRES

(Extrait du U. S. Bureau of Biological Survey)

Les prix élevés obtenus pour des peaux de martres, à la dernière vente publique de fourrures qui a eu lieu à Montréal, récemment, ont fait entrevoir la possibilité d'élever en captivité ces animaux plutôt carnassiers.

Des essais d'élevage de la martre et autres animaux à fourrure ont été faits par le gouvernement américain dans les Adirondacks et ailleurs, sous la direction du Dr Dearborn.

Voici quelques détails se rapportant à l'élevage de cet animal :

Les martres, dit ce rapport, sont actives, robustes, mais s'apprivoisent facilement.

Les martres, à l'état sauvage, se nourrissent surtout de lièvres, d'écureuils, de souris, d'oiseaux et d'insectes ; mais, en captivité, elles s'accommodent volontiers de lait, de pain, de riz bouilli, de blé-d'Inde moulu, de déchets de table, de rebuts de boucheries, de compote de pruneaux, et de fruits cuits. Des os sur lesquels reste encore un peu de viande sont excellents pour leurs dents.

D'une manière générale, les petits animaux doivent être purgés de temps en temps, car leurs intestins recèlent souvent des parasites. On devra leur donner de l'eau fraîche tous les jours et l'on prendra soin de leur donner juste autant de nourriture que ce qu'elles en peuvent manger immédiatement, car trop ou trop peu de nourriture leur est préjudiciable. On devra toujours prendre le soin de donner la nourriture aux femelles avec leurs petits, une ou deux fois par jour, suivant qu'elles en ont besoin.

Les abris devront être placés de préférence dans un endroit où ils seront partiellement ombragés, de façon que les animaux puissent, au besoin, s'étendre au soleil. Chaque animal doit avoir son enclos et son abri. Toutefois, quand ces animaux sont habitués à la captivité et à leur enclos, on peut leur permettre de se réunir et de courir ensemble en laissant les portes des enclos ouvertes, excepté les mères qui ont des petits. Ceci permettra au gardien de constater les préférences des animaux les uns pour les autres, en vue de l'accouplement. Cependant, il y a toujours danger que l'un d'eux, par instinct sauvage, tue l'un de ses camarades.

Par économie, et pour la commodité de l'entretien des mères, on doit construire ces enclos, simples ou doubles, mais par série. Ceux-ci doivent être bâtis sur un plancher et de la dimension suivante : huit pieds de hauteur par six pieds de largeur et huit pieds de longueur. Le plancher devra être fait en pierre ou en ciment ou encore en toile métallique galvanisée, à mailles de $\frac{1}{2}$ pouce, recouverte de trois à quatre pouces de sable ou de mâche-fer, mais jamais de terre argileuse. La clôture devra être faite en toile métallique galvanisée, à mailles d'un pouce, No 16, ou plus large. Il serait préférable de couvrir ces enclos pour protéger les animaux contre la neige et la pluie.

Une section d'arbre, placée dans chacun des enclos, répondra bien au besoin d'activité de ces animaux.

Les boîtes à nids devront être bâtis à l'épreuve de la pluie et placées pour qu'elles soient toujours à l'ombre. Elles doivent être construites en deux compartiments ; l'entrée au nid donnant sur le premier compartiment devra être pratiquée à l'opposé de celle qui conduit au nid ou gîte, de façon que la lumière et les courants d'air ne pénètrent pas dans le nid. Les portes de l'enclos devront

La litière restera en place si l'entrée du compartiment intérieur est proche du toit.

Les boîtes ou nids devront être mobiles pour qu'on puisse les enlever des abris et construits de façon à ce qu'on puisse les nettoyer. Les litières ne devront pas être faites avec des herbages qui peuvent détériorer la fourrure, comme des glouterons ou plantes épineuses, telles que bardanes et bale de grains.

Un mâle suffit à quatre ou six femelles. L'accouplement des martres se produit normalement en janvier ou février. On devra nettoyer le nid et refaire la litière pour chaque femelle, un peu avant la naissance des petits et alors ne touchez plus au nid tant que ces derniers n'en sortiront pas. Pendant toute cette période, évitez le bruit dans le voisinage de l'enclos. Dans le choix du troupeau, en vue de la reproduction, étudiez bien les dispositions du sujet, ainsi que sa taille et sa fourrure.

Les maladies sont plus faciles à éviter qu'à guérir. Une nourriture malpropre et en putréfaction causera des indigestions et la diarrhée. Les excréments sont un indice si l'animal est en santé ou malade : ils doivent être fermes mais pas trop secs. Les animaux malades doivent être isolés ; ceux qui souffrent de rhumes ou de pneumonie devraient être placés dans un endroit chaud, sec et bien aéré.

Les désordres intestinaux seront combattus avec succès par un régime temporaire aux oeufs et au boeuf frais. Les blessures, si elles sont récemment faites, peuvent être soignées à la térébenthine. Les plaies devraient être lavées chaque jour avec de l'eau chaude et du savon de Castille, et traitées au peroxyde d'hydrogène. La poudre insecticide, placée dans le poil des animaux, chassera les puces qui s'y trouvent.

LE CHAT SAUVAGE

(Extrait du **Biological Survey, U. S. Department of Agriculture**).

Le chat sauvage est un animal des bois; il faut, par conséquent lui procurer beaucoup d'ombrage. Un arbre très feuillu conviendrait bien à chaque enclos. En choisissant le site d'un parc, l'essentiel est de s'assurer une source d'eau pure et vive.

Chaque femelle doit avoir son enclos et son abri. L'enclos ne doit pas avoir moins de douze pieds par vingt. Celui-ci peut être construit en planches debout, mais le treillis en fils de fer, à mailles d'un pouce et demi, est préférable à cause de la circulation de l'air qui est meilleur. La clôture doit avoir à peu près six pieds de hauteur et être enfoncée dans le sol à une profondeur de trois pieds environ. Il faudrait en faire autant à l'extérieur de l'enclos, dans le haut, si des chiens ou autres maraudeurs devaient venir déranger les animaux.

L'abri ou chenil doit être construit en planches doubles et en vue de la chaleur à l'intérieur. Si on a plusieurs animaux, on peut faire une bâtisse à compartiments, chacun communiquant à un enclos extérieur. Souvent, une bâtisse toute faite, comme une grange ou un hangar peuvent être employés comme abri; cependant, les cours devront toujours être attenantes. Un éleveur de chats sauvages, qui a réussi dans cette industrie, loge ses animaux dans les stalles de son écurie, et il les laisse courir au dehors dans des enclos en fils de fer. Mais le point important est de tenir ces animaux chaudement dans des installations confortables.

Les chats sauvages sont pratiquement omnivores ; on peut les nourrir avec succès des restants de table, comme de la viande et des végétaux cuits, des galettes de farine de maïs ou du pain et du lait. Ils sont particulièrement friands de blé-d'Inde vert à l'époque de la formation des épis.

Il est très important qu'ils aient constamment de l'eau fraîche et que les plats et autres vaisseaux dans lesquels ils mangent, soient tenus proprement. Un repas par jour, donné le soir, suffit pour les adultes, mais les jeunes chats doivent être soignés le matin et le soir.

Dans les pays du nord, les chats sauvages ne requièrent aucune nourriture pendant deux ou trois mois de l'hiver. On doit les engraisser pour qu'à l'automne ils soient prêts au sommeil prolongé dont ils sont coutumiers. Quand le froid et les mauvais temps commencent, on doit arrêter de leur donner à manger, jusqu'au printemps suivant, à moins que ces animaux semblent vouloir abandonner leur habitude d'hivernement.

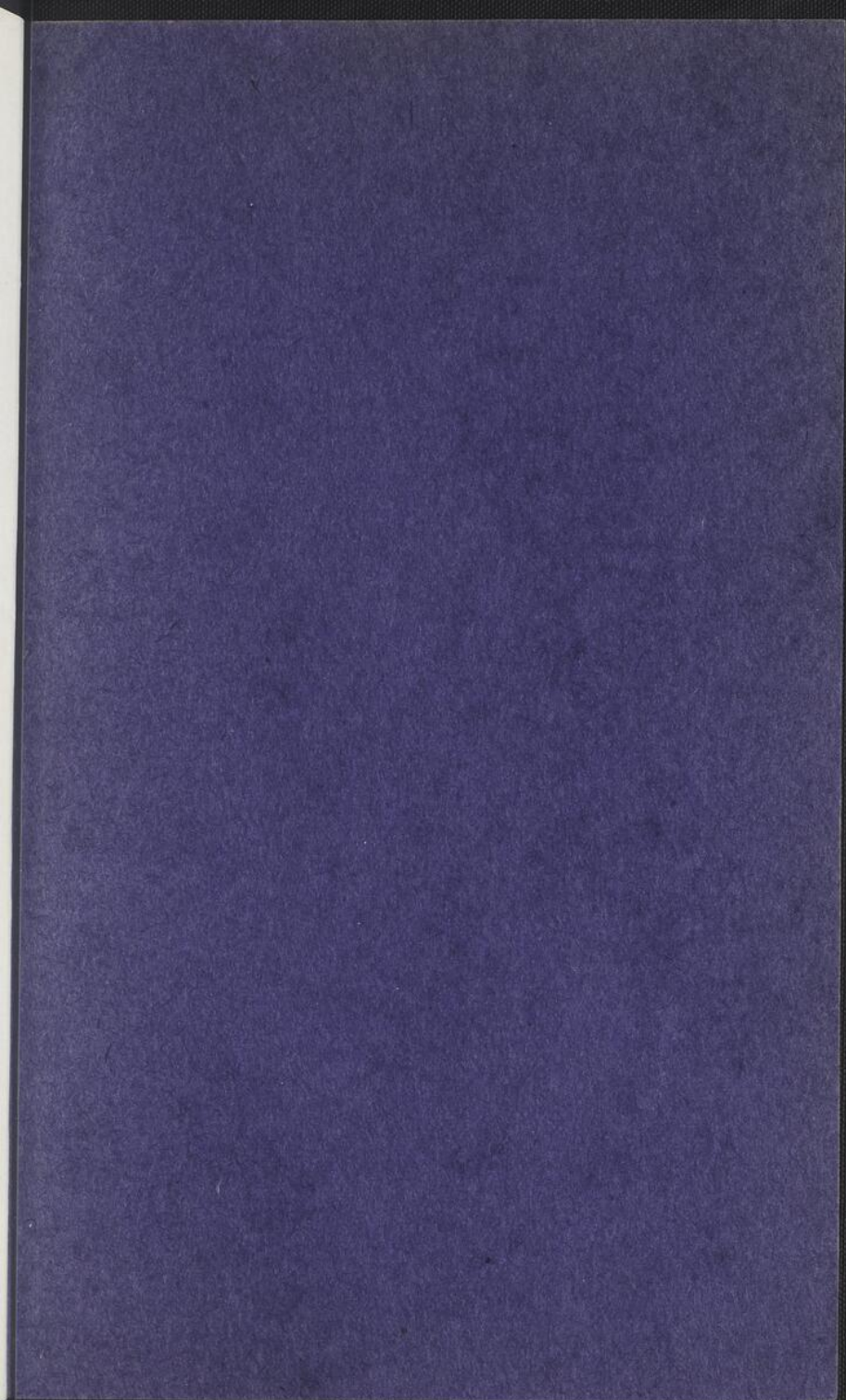
Un mâle suffit à plusieurs femelles. Un mâle peut être laissé libre dans trois ou quatre enclos adjacents et demeurer en compagnie d'autant de femelles, jusqu'à l'époque où celles-ci devront avoir leurs petits. Avant la naissance de ceux-ci, chaque femelle doit être enfermée dans son propre enclos. Le nombre des petits varie de un à six, la moyenne est de quatre.

Les mâles peuvent être laissés ensemble quand on n'en a pas besoin. Toutefois, il est préférable de les séparer dans des enclos différents.

BIBLIOGRAPHIE

- CROFT, R. B., and L. V., B.A., M.D.**—"The culture of Black and Silver Foxes", in "Rod and Gun in Canada", March to December, 1912.
- CHAMBERS, E. T. D.**—"Fur-Bearing Animals", in "The American Encyclopedia of Agriculture", edited by Dr L. H. Bailey, 1908. (Vol. III, pp. 395 to 405).
- CHAMBERS, E. T. D.**—"Game and Fur Farming", in "Annual Report for 1912 of the Department of Colonization, Mines and Fisheries, Quebec".
- COMEAU, NAPOLEON A.**—"Life and Sport on the North Shore". (Illustrated), pp. 440. Printed by the "Quebec Daily Telegraph", 1909.
- DEARBORN, NED**, (Assistant Biologist U. S. Dept. of Agriculture).—"Silver Fox Farming in Eastern North America".—Washington, 1915.
- HARDING, A. R.**—"Fur Farming". (Illustrated), p. 237. A. R. Harding, Publishing Co., Columbus, Ohio.
- HARDING, A. R.**—Also various articles in "Hunter Trader, Trapper", and in "Camp and Trail", same publishers.
- HEALTH OF ANIMALS BRANCH**, Dept. of Agriculture, Ottawa.—"The care Sanitation and Feeding of Foxes in captivity".—Ottawa, 1916.
- HUNTER, ANDREW, M.A., Sc., Ch. B., E. i., etc.**—"Some Problems of the Fox Raising Industry".—Published by Advisory Council of Scientific Research, Ottawa, 1920.
- JONES, J. WALTER.**—"Fur Farming in Canada", Commission of Conservation, Canada, 1914.
- LARKIN, JAMES J.**—"Fox Farming", in the Utica, N. Y., "Globe".
- LAUT, AGNES.**—"The Story of the Trapper".
- MARTIN, HORACE T.**—"Castorologia, or the History and Traditions of the Canadian Beaver". (1892).
- OSGOOD, WILFRED H.**—"Silver Fox Farming", "Farmers' Bulletin, 328, of the U. S. Department of Agriculture", Washington.

- 20—
- PUYJALON, H. de.**—"Histoire Naturelle à l'usage des Chasseurs Canadiens, et des Éleveurs d'animaux à fourrure".
- PUYJALON, H. de.**—"Petit Guide du Chasseur de Pelleterie", (Montréal, 1893).
- SETON, ESNEST THOMPSON.**—"Wild Animals of North America".
- STEVENSON, CHARLES H.**—"Utilisation of the Skins of Aquatic Animals", in the "Report of the U. S. Commission on Fish and Fisheries, (1902)", pp. 283-352.
- STRAND MAGAZINE, London.**—"Fox Farming" (Anon.), November, 1912.
- STRATHIE, Rev. R. G., B. D.**—"The Romance of the Black Fox", in "East and West", Toronto, January 13th, 1912.
- TUPLIN, FRANK F.**—"Fox Ranching in Prince Edouard Island", in "The Island Patriot", Charlottetown, P.E.I., August 12th, 1912.
- WILLSON, J. M., Jr.**—"Florida Fur Farming", in the "Bulletin of the United States Fish Commission", 1897.
- "The Canadian Naturalist" for 1857 and following years, contains many articles descriptive of the fur-bearing animals of Northern Canada, and other references thereto may be found in A. P. Low's "Account of the Labrador Peninsula", in Cartwright's "Journal during a residence of nearly 16 years on the coasts of Labrador", and in Sir John Richardson's "Fauna Boreali-Americana".



B N Q



C 000 126 442

126442